

**QUEST France**  
**Juillet 1967**

## « KASTELLIN ET LA FLEUR » de Sylvaine LE MENN primé aux Jeux floraux du Trégor

Elle a la taille et le visage de Mireille Mathieu et bien qu'elle n'aime pas cette comparaison, nous sommes tentés de l'écrire.

Sylvaine Le Menn, une charmante Châteaulinoise de vingt printemps que nous avons rencontrée au Centre médical, vêtue de sa blouse blanche de secrétaire médicale, n'est pas une fille ordinaire : ses moments de loisirs, elle les consacre à la poésie. Mais comment y est-elle venue ?

« Ce fut simple — dit-elle. Un jour, j'ai montré à mes camarades un poème sans leur dire le nom de l'auteur. Ce n'est pas mal, me dirent-ils en chœur. Alors je dévoilai mon secret. Bien entendu, ils ne me crurent pas et réclamèrent une confirmation. Ainsi, j'ai composé un autre poème, puis un autre, et j'ai continué. J'avais alors quinze ans. »

A l'époque, les écrits de notre jeune compatriote étaient marqués par une sympathique naïveté. Puis, au fil des années, Sylvaine évolua.

« Aujourd'hui — ajoute la jeune fille —, écrire des poèmes est devenu pour moi comme un besoin. C'est pourquoi je continue et essaie de me perfectionner. »

Déjà, son talent fut consacré à Tours puis, récemment, à La Baule où elle obtint le diplôme d'honneur du Festival poétique et artistique.

Dimanche dernier, une nouvelle récompense est venue confirmer son jeune talent. Aux « Jeux floraux du Trégor », organisés à Tréguier, elle vient d'obtenir le deuxième prix dans le Grand prix de Bretagne (médaillon « Bretagne Joyeuse »).

### BENJAMINE DU CONCOURS

Les « Jeux floraux du Trégor », organisés par Paul Ralon, rassemblaient cinquante-quatre participants et Sylvaine était, avec ses vingt ans, la plus jeune.

Elle présenta six poèmes au jury composé par MM. Vital Heurtebize, inspecteur de l'Enseignement, lauréat de l'Académie française ; Pierre Thomas, professeur au lycée de Tréguier ; Yves Moreau, journaliste ; Jean Poilvet Le Guen, homme de lettres ; Jeanine Le Mevel et Paul Ralon lui-même.

Notre compatriote présenta six poèmes et dans le « Grand prix de Bretagne », elle obtint la



LANNION. — Samedi soir, aux jeux floraux du Trégor (poésie), Mlle Sylvaine Le Menn, de Châteaulin, la plus jeune des candidates, a reçu le 2<sup>e</sup> Grand Prix de Bretagne pour ses poésies. M. Paul Ralon lui a remis la médaille

Sourire de Kastellin  
voilà l'hiver qui déserte  
Le flanc de ses collines.

Depuis, ma ville exhale  
Un délicieux parfum  
Et la fleur un peu pâle  
A des sœurs dans nos jardins

Tout le sourire de Kastellin, v  
par notre jeune demoiselle, s  
dévoile dans ce poème primé di  
manche dernier.

Dans quelques semaines peut  
être, Sylvaine Le Menn fera d  
toutes ses œuvres un recueil. Nou  
aimerons le feuilleter, c'est cer  
tain.

A. CABON

seconde place avec Kastellin et la fleur.

En récompense, elle reçut une magnifique médaille en bronze, frappée à Paris, à l'Hôtel des Monnaies.

Kastellin et la fleur, que voici, est une œuvre pleine de jeunesse et de fraîcheur.

Petite fleur précoce  
Qui égale le visage  
De ma ville toute en bosses  
Excepté son rivage.

L'Aulne aux lèvres vertes,

**LE TELEGRAMME**  
**Juillet 1967**

## Samedi soir ont eu lieu à Tréguier les grands jeux floraux du Trégor

**S**AMEDI soir, dans la salle municipale des fêtes, les lauréats des jeux floraux du Trégor ont reçu leurs prix : 30 médailles gravées par l'Hôtel des Monnaies de Paris, aux effigies de Saint-Yves, d'Ernest Renan, de Charles Le Goffic, d'Anatole Le Braz, d'Abéliard, ou représentant des monuments ou des sites bretons, ont récompensé les lauréats de poésie en langue bretonne et en langue française.

Etaient présents à la tribune d'honneur : Mme Henriette Peichari, petite fille d'Ernest Renan ; le docteur Fourmis, représentant le maire de Tréguier ; M. Le Pape, président du comité des fêtes adjoint au maire ; M. Vital Heurtebize, lauréat de l'Académie française ; Paul Ralon, poète trégorois et promoteur des premiers grands jeux floraux.

### LE PALMARES

Yors-concours, prix spéciaux du jury, médaille le Mont Saint-Michel : Bernard Aurore ; médaille Anne de Bretagne : Christian Orveau ; médaille des pêcheurs de Saint-Malo : Jeanne André et Juliette Soudanas-Issanchou.

Grand Prix de Bretagne. — Médaille Bretagne Joyeuse : 1. Ollivier Kervella ; 2. Esther Galesne

et Sylvaine Le Menn ; 1<sup>re</sup> mention, Frédéric Le Bonhomme ; 2<sup>e</sup> mention, Charles Delon.

Grand prix de la ville de Tréguier. — Médaille Jabadao : 1. Marie-Antoinette Porz-Even ; 2. Joseph Peimelle et Jacques Meudal ; 1<sup>re</sup> mention : Solange Feuillet ; 2<sup>e</sup> mention : Jean Ledest.

Prix Ernest Renan. — Médaille Ernest Renan : 1. Raymond Quinot ; 2. José Caro ; 3. Louis Gélart ; mention, Jeanine Dénial.

Prix de poésie religieuse. — 1. médaille Teilhard de Chardin ; Antonette Dar'-'-Buech ; 2. médaille Saint-Yves de Tréguier ; Odette Coquillat et Marie-Louise Bardou-Saint-Léger ; mention : Charles Le Borgne.

Prix Anatole Le Braz. — 1. Rolande Cielni ; 2. Joseph Desgouttes et Alice Lavanant.

Prix Charles Le Goffic. — 1. Françoise Bernard Williot ; 2. Jeanne Valmier et Michèle Morcel.

Grand prix du Trégor. — 1. Olivier Kervella pour son poème « An hini goz ».

Prix Jarl Priel (langue bretonne). — Médaille bretonne de l'île de Batz : 1. Olivier Kervella et Ernest Le Barzi ; 2. M. Hourmant.